



Compte-rendu du Café des grands-parents du jeudi 9 avril 2026 Thème : «*Le récit familial*»

Vingt-cinq personnes participent à cette réunion. Certains participants viennent pour la première fois, d'autres sont souvent présents.

Lors de la préparation de chaque Café des Grands-Parents, une petite équipe de bénévoles de l'EGPE réfléchit au thème proposé, détermine les modalités de l'animation, réalise une étude bibliographique, rédige l'introduction.

Séance de théâtre :

Avec le support de photos anciennes, Claude et Catherine, nos deux actrices évoquent avec humour le devenir de la famille et des amis au fil du temps. Un sketch léger, agréable et drôle !

Introduction :

Le récit familial est le témoin de l'histoire familiale, le vecteur de transmission

S'engager sur tel sujet relève déjà de l'aventure car nous savons comment l'histoire familiale et la trajectoire personnelle sont intimement liées. Nous sommes ici à la croisée de l'individuel et du collectif.

Le dictionnaire définit le récit comme une narration de faits réels ou imaginaires.

L'histoire de l'humanité regorge de récits transmis de génération en génération : ils peuvent être mythiques, bibliques, historiques etc... et leur transmission orale, écrite ou théâtrale.

Le récit familial est-il lui aussi une histoire à transmettre ?

Ce récit ne se réduit pas à un recueil de faits objectifs, rassemblés selon un acte chronologique. Il ne s'agit nullement d'un empilement d'événements. Que comporte-t-il ?

Il renferme, au-delà des événements, des personnages, des paroles, des émotions, des valeurs, des liens, des questionnements, des silences, des non-dits et des zones d'ombre et de lumière.

Ainsi par exemple, on voit y apparaître des héros. Certaines personnes sont sublimées tandis que d'autres sont effacées, ignorées ou même exclues de l'histoire.

Les secrets peuvent également être révélés à cette occasion, après avoir été occultés jusque-là, l'histoire elle-même est parfois idéalisée et prend l'allure d'un conte enchanteur. Ainsi le récit obéit au choix du narrateur.

La forme choisie pour le récit familial peut être orale, écrite, servie par des photos, des vidéos, des films ou par des témoignages.

Souvent, ce sont des fragments d'histoire, des « petits bouts » qui émergent dans certaines circonstances, à l'occasion de rituels, de rencontres, de deuils, de crises familiales. La narration est choisie ou sollicitée. Celle d'un petit garçon de 7 ans demandant à son grand-père « Comment c'était quand tu étais petit ? »

Quel sens donner au récit familial ?

Il constitue une trace du passé qu'il fait ressurgir au présent. Il est vecteur de transmission d'une histoire où chacun(e) peut s'inscrire dans la filiation en tant que maillon d'une chaîne de générations successives. Il constitue un repère pour l'enfant en termes de temporalité, d'appartenance et de sécurité affective. Il est source de cohésion au sein de la famille pour des membres issus d'une histoire qu'ils pourront prolonger.

Il s'adresse aussi à celui ou celle qui initie le récit dans une démarche de clarification de sa propre histoire. Il permet alors de se réconcilier avec soi-même, de donner sens à des choix à la lumière du passé. Mais il peut aussi être à l'origine de souffrance et de conflits au sein de la famille.

Les échanges se sont articulés autour de plusieurs questions :

- Qu'est-ce qui vous semble le plus important à transmettre à travers le récit familial ?
- Est-il nécessaire de rendre compte de l'histoire familiale par un récit ?
- Comment transmettre ce récit familial ?
- Quel rôle pour les grands-parents dans cette restitution de l'histoire familiale ?
- Peut-on tout transmettre par le récit ?

Voici quelques éléments de nos discussions animées :

Ce qui nous semble le plus important à transmettre à travers l'histoire familiale ?

Nous choisissons à partir de nos souvenirs une partie de l'histoire familiale.

Le récit familial nous permet :

- De transmettre des valeurs : la solidarité, le courage, le travail...
- D'évoquer d'où l'on vient : les lieux, les migrations, les métiers
- De parler des épreuves traversées : les guerres, les exils, les ruptures, les pertes en transmettant la manière dont elles ont été surmontées
- D'évoquer les changements d'une génération à l'autre : ascension sociale, rupture avec les traditions, choix de vie différents

2

Est-il nécessaire de rendre compte de l'histoire familiale par un récit ?

Pour tous les participants, le récit familial s'impose, il nous permet de connaître nos racines et nous aide à relier notre vie à celle de ceux qui nous ont précédé avec parfois le regret de ne pas avoir interrogé nos parents aujourd'hui disparus.

Comment transmettre ce récit familial ?

Souvent nous évoquons des souvenirs, des histoires, des anecdotes lors de moments partagés (repas, promenades, réunions de famille), nous illustrons nos souvenirs par des émotions, des ressentis, des impressions avec la possibilité d'enregistrer ces récits en audio ou en vidéo.

Parfois nous utilisons d'autres supports : des objets du passé, un carnet de recettes, des rituels, des chansons, des lettres, des photos, des albums- photos commentés, un arbre généalogique illustré, un document partagé, un groupe WhatsApp, un document généalogique, un journal familial partagé comme familéo, un interview réalisé par un petit-fils auprès de son grand-père, un livre écrit par un oncle après des recherches généalogiques depuis le 13ème siècle.

Quel rôle pour les grands-parents dans cette restitution de l'histoire familiale ?

Les grands-parents jouent un rôle important dans la transmission de l'histoire familiale. Ils ont connu des époques des lieux et des événements que les générations suivantes n'ont pas vécu. Ils peuvent raconter leur enfance, leur adolescence, les métiers anciens, les modes de vie disparus, les guerres, les migrations. La restitution de l'histoire familiale permet de transmettre des valeurs et une identité. À travers leurs histoires, les grands-parents expliquent pourquoi certaines traditions existent, d'où viennent certaines habitudes ou croyances, et comment la famille a évolué. Cela aide les plus jeunes à se situer dans une continuité, à comprendre "d'où ils viennent".

Peut-on tout transmettre par le récit ?

Transmettre l'histoire familiale demande un temps de réflexion préalable.

Maintenir un secret de famille peut avoir des conséquences défavorables. Les enfants, Les petits enfants sont confrontés à ces non-dits prolongés. Ils ressentent Qu'il y a quelque chose dans l'histoire familiale qui ne comprennent pas. Cela peut entraîner des incompréhensions voir des répétitions inconscientes de certains schémas.

A l'inverse révéler un secret de famille peut être brutal ou inadapté. Certaines informations (violence, traumatismes, origines, conflits, maladie) doivent être transmises avec prudence en tenant compte de l'âge, de la maturité, de la sensibilité de la personne.

Il nous a semblé important de transmettre le récit familial en utilisant des précautions, en s'adaptant à l'âge de l'enfant, en respectant les personnes concernées, en transformant ce secret en un récit compréhensible.

Conclusion :

Le récit familial apparaît comme un outil essentiel de transmission, permettant de partager des valeurs, de construire des repères et de renforcer les liens entre générations. Les grands-parents y jouent un rôle clé, en transmettant une mémoire à la fois précieuse et à adapter avec justesse et sensibilité.

Bibliographie :

Livres :

- Un secret, de Philippe Grimbert
- Enfant de salaud, de Sorj Chalandon
- Faire famille, de Sophie Galabru
- Suite Française, d'Irène Némirovsky
- L'art de perdre, d'Alice Zeniter
- Persépolis, de Marjane Satrapi

Podcasts : Les pieds sur terre (France Culture)

**Nous vous retrouvons pour notre prochain Café des grands-parents
jeudi 21 mai de 14h à 16h
à la Maison de la vie associative, 4 rue Amélie, 75007 Paris
Thème : *A la rencontre des cuisines du monde***